5 novembre : Stopper le libéralisme, défendre nos libertés

Paris, le 30 octobre 2026

Retraites, assurance chômage, assurance maladie, politique familiale : tous nos droits, sans exception, ont régressé.

Salaires et pensions : les travailleurs et retraités sont de plus en plus confrontés au découvert bancaire chaque mois, certains dorment dans leur voiture pour réduire leurs dépenses de carburant, d'autres toujours plus nombreux sautent des repas.

Dans toutes les branches couvertes par la Fédération de l'Equipement, de l'Environnement, des Transports et des Services - FORCE OUVRIERE (FEETS-FO), les chambres patronales ont refusé cette année de prendre en compte la réalité de l'inflation. Elles ont fermé la porte à nos revendications et aucun accord salarial n'a été signé.

Dans la fonction publique, le gouvernement impose pour 2027 un quatrième gel consécutif du point d'indice et des mesures catégorielles qu'il qualifie lui-même d'« extrêmement limitées ». La FEETS-FO le constate au ministère de la Transition écologique : aucune mesure catégorielle n'y est accordée aux agents.

Emploi : le chômage est en hausse depuis 3 ans. La situation se dégrade particulièrement chez les plus jeunes, dont les emplois sont les premiers concernés par le déploiement sans précautions des outils d'intelligence artificielle.

Services publics : partout, les effectifs sont devenus insuffisants par l'effet combiné des suppressions de postes et des difficultés de recrutement. Les services publics, quels qu'ils soient, ne tiennent que grâce à l'engagement des agents, au prix d'un épuisement généralisé et d'une fragilité accrue face aux crises qui se multiplient.

Aides aux entreprises : exonérations de cotisations sociales, réduction de la fiscalité, aides sans contrepartie, tous les moyens de verser des fonds publics aux entreprises ont été exploités, pour un montant évalué par le Sénat à 211 milliards d'euros sur la seule année 2023. Dans la prévention-sécurité et la propreté, les exonérations de cotisations sur les bas salaires sont devenues la seule boussole des employeurs : plus un salaire est proche du SMIC, plus l'entreprise est exonérée, et les salariés y sont contenus. Cette trappe à bas salaires est une drogue dont ces employeurs ne peuvent plus se passer.

Finances publiques : le pays n'a jamais été aussi endetté. La dette publique atteint 3 595 milliards d'euros, soit 119 % du PIB, à la fin du deuxième trimestre 2026. Ce sont les cadeaux fiscaux qui l'ont creusée : la très libérale Cour des comptes est obligée d'admettre le chiffre de 62 milliards d'euros, sur la seule année 2023, pour le coût des baisses d'impôts et de cotisations décidées depuis 2018, baisse de l'impôt sur les sociétés et de la CVAE en tête. Elle reconnaît que, faute d'avoir été compensées, ces baisses ont creusé le déficit de l'État et accru sa dette. S'y ajoutent la suppression de l'ISF et la flat tax

FEETS FO
Fédération de l'Equipement, de l'Environnement, des Transports et des Services FORCE OUVRIERE
46 rue des petites écuries 75010 Paris
contact@feetsfo.fr www.feetsfo.fr 01 44 83 86 20

sur les revenus du capital. Pendant ce temps, le capital se gave : la France est championne d'Europe des dividendes, avec 61 milliards d'euros versés aux actionnaires au seul deuxième trimestre 2026.

Nos acquis sociaux ont été cassés et notre protection sociale, notre salaire différé, pillée. Les travailleurs ont été méthodiquement volés par le gouvernement au bénéfice des plus riches.

Pour faire diversion, les travailleurs immigrés ont été continuellement montrés du doigt, désignés boucs émissaires, libérant la parole haineuse et raciste, divisant les travailleurs et provoquant des drames comme à Trappes.

Depuis le mois de septembre, les jeunes se mobilisent car l'avenir est, pour nombre d'entre eux, compromis. Compromis faute d'enseignants, compromis faute de places dans l'enseignement supérieur, compromis faute de moyens pour étudier, compromis faute d'emploi, compromis faute de mesures pour s'adapter au réchauffement climatique.

La FEETS-FO dénonce la remise en cause des libertés publiques et de l'État de droit. Couvre-feux et interdictions de manifester s'imposent par voie réglementaire, au point que le tribunal administratif de Paris a jugé le 21 octobre que le préfet de police, en publiant ses couvre-feux trop tard, portait une atteinte grave et manifestement illégale aux libertés fondamentales. Des responsables politiques réclament l'état d'urgence. La tentation de couper les réseaux sociaux ressurgit, alors que le Conseil d'État a jugé illégal le blocage de TikTok imposé en Nouvelle-Calédonie en 2024 : c'est une pratique que l'on prête d'ordinaire aux dictatures. Pour la FEETS-FO, les violences et les pillages sont condamnables, et la loi donne déjà à la justice les moyens de les poursuivre. Le danger pour la République vient des restrictions aux libertés publiques, quand elles deviennent un mode de gouvernement.

Depuis de nombreuses années, la FEETS-FO et ses syndicats combattent cette politique libérale extrême, autoritaire et liberticide. Ceux qu'elle sert n'ont qu'une préoccupation, qui prime sur nos droits et nos vies : leurs profits.

Notre unique réponse doit être la grève.

Le 5 novembre 2026, la FEETS-FO appelle tous ses syndicats à se mobiliser par la grève et à se joindre aux manifestations locales organisées par les unions départementales FO.

Le Secrétariat fédéral sera en grève et présent dans le cortège parisien et invite tous les camarades des syndicats de la fédération en Île-de-France à le rejoindre.

Le Secrétariat fédéral